

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 11 JUIN 2019

Après que le compte-rendu du dernier Conseil ait été adopté à l'unanimité et avoir constaté que le quorum était atteint, M. le Maire ouvre la séance du Conseil municipal de ce jour

Sont absents excusés :

- Nathalie DI LEONARDO qui donne pouvoir à Mr le Maire
- Isabelle DESRIVIERS
- Stéphane ROUVET
- Marc AMARGER

Régis DARROT est désigné secrétaire de séance

1 - LOGICIELS MAIRIE : PASSAGE DE MAGNUS A HORIZON CLOUD DE JVS MAIRISTEM :

M. le Maire rappelle que l'informatisation de la mairie date de 1997 et qu'à l'époque nous avons opté pour le logiciel MAGNUS sur les conseils en particulier de la perception de Vic-le-Comte. C'était à cette époque le plus perfectionné et répondant le mieux à nos besoins. Force est de constater qu'actuellement celui-ci ne correspond plus totalement à notre gestion (répertoire électoral, facturation cantine – garderie etc...) et nous devons nous tourner vers une nouvelle offre de JVS Mairistem, appelée HORIZON CLOUD LIBERTÉ 5 Produits. Ce choix a été fait après étude de plusieurs propositions et permettra, en plus d'une meilleure efficacité, de faire dès l'année prochaine une économie substantielle sur l'abonnement et la maintenance.

La dépense pour changer de logiciel avec récupération des données et formation des agents s'élève à 4 379,30 € au lieu de 3 795,82 € pour Magnus. Son installation et la formation de Mmes CIBRAND et BARLET sont préprogrammées les 23 et 24 juillet si la décision de changement est entérinée.

VOTE : Après discussion et comparaison des diverses propositions, le Conseil municipal donne son accord pour ce changement de logiciel.

2 - GESTION DU PERSONNEL : STAGIAIRISATION DE MME SYLVIE BARLET :

M. le Maire rappelle que Mme BARLET a été embauchée le 16 juillet 2018 en CDD pour 1 an et 15 heures par semaine afin de compléter le temps partiel thérapeutique de Mme CIBRAND. Actuellement, Mme CIBRAND bénéficie d'un deuxième temps partiel thérapeutique jusqu'au 01-01-2020 date à laquelle elle fait valoir ses droits à la retraite.

Nous devons donc pérenniser le poste de 15 h par semaine et au vu de ces éléments, M. le Maire propose de stagiairiser Mme Sylvie BARLET.

VOTE : A l'unanimité le Conseil municipal donne son accord.

3 - ASSAINISSEMENT : CONTRAT SUEZ ENVIRONNEMENT POUR MAINTENANCE DU POSTE DE RELEVAGE :

M. le Maire rappelle que nous avons évoqué lors de notre dernier Conseil la consultation de différents prestataires pour la maintenance du poste de relevage de notre station. Seul SUEZ Environnement a fait une proposition s'élevant à 2 272 € annuels.

La surveillance courante sera assurée par l'agent communal à la fin du contrat de Jean-Claude MARTINROCHE, M. le Maire propose donc aux Conseillers de confier la maintenance périodique à la société SUEZ.

VOTE : à l'unanimité le Conseil municipal donne son accord.

4 - FACTURATION CANTINE -GARDERIE :

M. le Maire évoque le souhait partagé avec les parents d'élèves de pouvoir diversifier les moyens de paiement.

Grâce à la mise en place du nouveau logiciel approuvée précédemment, cette possibilité sera offerte à la rentrée 2019-2020.

Les modalités suivantes sont mises en place :

- **pour la cantine** : sera facturé le prix du repas livré, commandé pour une semaine le jeudi précédent,
- **pour la garderie** : suite au retour à 4 jours des rythmes scolaires, les horaires d'ouverture suivants seront appliqués :
 - **matin** : de 7 h 30 à 8 h 35 soit une tranche horaire de 1 h
 - **soir** : de 16 h 30 à 18 h 30 soit deux tranches horaires de 1 hChaque tranche horaire sera facturée 1 €.

VOTE : A l'unanimité le Conseil municipal donne son accord.

5- QUESTIONS DIVERSES :

a) INTERNET

Après renégociation de nos abonnements internet/téléphone, Orange a procédé à l'installation de nos différents accès, en particulier les raccordements téléphoniques et informatiques qui sont opérationnels tant à la mairie qu'à la cantine-garderie et au point-lecture lors de son futur emménagement.

b) Terrain de Pra Soleil

Après avoir évoqué les difficultés pour vendre le terrain de Pra Soleil malgré de très nombreuses visites, différentes propositions sont émises et à l'étude : confier la vente à une ou plusieurs agences, débroussailler le terrain pour une meilleure mise en valeur, voire envisager de ré-estimer son prix.

c) Installation du jeu derrière l'ancienne école

Après la mise en place de la plateforme par la mairie, les bénévoles de l'Amicale laïque ont procédé à l'installation du jeu dont ils ont fait l'acquisition avec la participation du Comité des associations.

Il ne reste plus qu'à réaliser l'engazonnage des abords.

d) École : Fête du 28 juin

La fête de fin d'année aura lieu autour du nouveau jeu le 28 juin. Des mesures seront prises pour favoriser le stationnement et la sécurité des enfants.

Cérémonie citoyenne du 18 juin à 16h30 : remise de dictionnaires aux 12 élèves de CM2 partant pour le collège.

e) Muret de la chapelle de BURON

Suite à 2 incidents récents de véhicules ayant franchi ce muret, une discussion se développe autour des diverses possibilités de protection à envisager. Une décision sera prise rapidement.

f) Croix des Verdiers

M. le Maire envisage plusieurs possibilités de réparation de la croix endommagée aux Verdiers. L'une d'elles serait une opération réalisée en collaboration avec les plus proches habitants.

g) Comité des Associations

Une réunion sera très prochainement organisée pour préparer les prochains événements avec priorité au 14 juillet et à la fête patronale, réunion à laquelle seront conviés les représentants des diverses associations et particulièrement les conscrits.